



## LES LECONS DU PASSES

Le samedi 13 avril 2019, vers 16h15, un détenu à escaladé le grillage de la cour de promenade pour aller récupérer un colis en zone neutre. Une fois le colis récupéré, ce dernier a de nouveau escaladé le grillage pour réintégrer sa cour.

À la suite de cet agissement il a été prié de sortir de la cour de promenade pour être placé en prévention au quartier disciplinaire. La fouille à corps a permis de découvrir un morceau de substance brunâtre qu'il cachait entre ses fesses.

Les erreurs du passé n'ont donc pas été corrigés, déjà à une époque, des détenus avaient franchis le grillage de la cour de promenade pour récupérer des colis en zone neutre. Du concertina avait alors été ajouté.

Fort heureusement il ne s'agit a priori pour l'heure que de stupéfiants. Imaginons de quoi seraient-ils capables pour une arme ?

**FORCE OUVRIÈRE** tient à féliciter l'ensemble des personnels qui se sont mobilisés sur cette intervention.

**FORCE OUVRIÈRE** demande en URGENCE un contrôle de tous les concertinas de la Maison les Croisettes.